

## *Académie d'Angoumois*

### **Compte rendu de l'assemblée générale du 29 novembre 2014**

**Présents :** Bernard Baritaud, Jacques Baudet, André Berland, Gilles Bernard, Michel David, Monique Guérin-Simonnaud, Alain Lange, Christiane Massonnet, Alain Mazère, François Pairault, Dieudonné Zélé.

**Représentés :** Sophie Apert, Bertrand Desormeaux, Florent Gaillard, Yvette Renaud .

**Absents :** Denise Belanger, Stéphane Calvet, Claude Dagens, Jean-Claude Guillebaud.

La séance est ouverte à 14h30 et se déroule, autour d'une table de réunion à la SAHC, dans la configuration prévue par les statuts de 2013, soit avec la participation des membres titulaires exclusivement.

**Rapport moral.** Le document joint à l'ordre du jour, présenté par le chancelier, est approuvé à l'unanimité. Deux suggestions : faire héberger notre Académie dans la salle baptisée P.-J. Rémy, le cas échéant, de la médiathèque ; envoyer à la médiathèque Alpha un exemplaire des ouvrages que publieront les académiciens.

**Rapport financier.** Le document joint à l'ordre du jour, présenté par le trésorier, est approuvé à l'unanimité, sous réserve de le compléter par le versement des 150 € dus contractuellement à la SAHC pour la location annuelle de la salle de réunion. À noter la « découverte » d'un livret d'épargne de 1392 €.

Des suggestions sont faites concernant la présentation du compte d'exploitation (bien séparer les investissements du fonctionnement) et la nécessité de joindre les échos Presse à l'appui des demandes de subvention (Gilles Bernard sera associé à l'élaboration du prochain dossier).

**Montant des cotisations.** Le montant actuel est reconduit, soit une cotisation annuelle de 25 € pour les membres titulaires et les couples d'auditeurs ; cotisation annuelle de 15 € ou ponctuelle de 5 € par auditeur.

#### **Composition du bureau pour la période 2015-2016.**

Jacques Baudet, François Pairault et Christiane Massonnet souhaitent que des successeurs se manifestent. Alain Mazère n'accepte le renouvellement de son mandat qu'à condition de l'exercer à distance, électroniquement (Gazette, conseil du bureau). Monique Guérin-Simonnaud précise qu'elle refuse à l'avance d'être secrétaire au terme des deux ans d'exercice de la fonction de secrétaire-adjointe.

Sous ses réserves, l'AG entérine la composition suivante du bureau pour la période 2015-2016 :

Chancelier : Jacques Baudet

Chancelier-adjoint : Alain Mazère

Trésorier : François Pairault

Secrétaire : Christiane Massonnet

Secrétaire-adjointe : Monique Guérin-Simonnaud.

**Programme des conférences 2015**, approuvé à l'unanimité (mais 6 seulement seront retenues) :

- \* *Retour de Chypre*, par Sophie Apert
- \* *Des plantations à Obama : la saga des Noirs*, par Dieudonné Zélé
- \* *Stephan Zweig, écrivain de la Mitteleuropa et fervent européen*, par Jacques Baudet
- \* *La présence américaine en France après la 2e guerre mondiale*, par Francis Lachaise
- \* *Henri Fauconnier*, par Roland Fauconnier
- \* *Le cognac dans la tourmente du phylloxéra* ou *Le vignoble du cognaçais à l'épreuve de la Grande guerre*, par Gilles Bernard
- \* *La Nouvelle Angoulême*, par le docteur Patrice Lancel
- \* *Le docteur Massonnet dans la guerre 1914-1918*, par François Pairault
- \* *Le poète Daniel Raynaud*, par Bernard Baritaud
- \* Sujet à déterminer, par Rebecca Lenoir
- \* Récital de poésie.

La secrétaire établira le calendrier en liaison avec les conférenciers.

**Honorariat.** En application de l'article 3 des statuts prévoyant que les académiciens « peuvent, avec leur accord, devenir membres honoraires (...) », le chancelier a accompli les démarches appropriées auprès de Denise Belanger et de Jean-Claude Guillebaud. Dès lors, le nombre des académiciens s'élève à ce jour à 17 titulaires. 4 fauteuils sont donc à pourvoir.

**Prochaines élections.** Le secrétariat est mandaté pour lancer l'élection de quatre nouveaux membres titulaires. Les 12 candidats - ayant donné leur accord dans l'ancien système ou ayant fait parvenir une lettre de motivation (ou un CV) dans le nouveau système qui sera par la suite le seul applicable -, sont recensés en séance. Bernard Baritaud insiste pour que la diversité socio-professionnelle du recrutement soit un objectif au même titre que la parité.

François Pairault propose de passer de 21 à 31 membres titulaires. Seuls les points inscrits à l'ordre du jour pouvant être valablement traités, ce point sera soumis au vote lors de la prochaine AG.

**Création d'un prix de l'Académie d'Angoumois.** Bernard Baritaud, porteur du projet, rédigera une note à faire circuler entre les académiciens pour observations éventuelles et appel aux bonnes volontés. La remise annuelle médiatisée de ce prix améliorerait la lisibilité de l'Académie.

La séance est levée à 17h.